

LA REVUE RÉFORMÉE

SOLI DEO GLORIA

SOMMAIRE

Jean-Marc DAUMAS, <i>Que ton règne vienne !</i>	325
Alain PROBST, <i>Le chrétien et la violence</i>	336
Jean CADIER † 1898-1981, <i>par Pierre Courthial</i>	350
<i>A nos abonnés</i>	335
Table des Matières 1980	352

LA REVUE RÉFORMÉE

REVUE THEOLOGIQUE ET PRATIQUE

à l'usage des fidèles, des conseillers presbytéraux et des pasteurs
publiée par la

SOCIETE CALVINISTE DE FRANCE

avec le concours des Professeurs de la Faculté libre
de Théologie réformée d'Aix-en-Provence

COMITE DE REDACTION

Pierre BERTHOUD — Pierre COURTHIAL — Peter JONES
Pierre MARCEL — Paul WELLS

Avec la collaboration de Klaus BOCKMÜHL, Jean BRUN,
J.G.H. HOFFMANN, A.-G. MARTIN, etc.

Editeur : Paul WELLS, D.Th.

Directeur : Pierre MARCEL, D. Th.

*Administration et commandes : 10, rue de Villars
F. 78100 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (France)*

ABONNEMENTS, ENVOIS DE FONDS ET DONS **se référer page 3 de la couverture**

*Réduction de 15 % sur toute commande de numéros spéciaux ou anciens, adressée
au siège de la Revue.*

Franco de port pour la France, le Régime intérieur et l'extension.

Prix du fascicule : 15,00

POUR EVITER DES FRAIS INUTILES

- Les abonnements partent toujours du premier numéro de chaque tome (année ordinaire).
- Sauf indication particulière, les abonnements sont reçus renouvelables.
- L'abonné résilie son abonnement par avis adressé avant le 31 décembre à l'Administration de la Revue, OU par le « Retour à l'Envoi » du premier numéro de l'année suivante.
- Les abonnements doivent être réglés dans les trois premiers mois de l'année, sans avis d'appel. Les frais de rappel sont à la charge des abonnés.

QUE TON REGNE VIENNE (*)

Jean-Marc DAUMAS.

Monsieur le Président,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

La conférence inaugurale de ce Congrès, que I.A.R.F.A. a bien voulu me confier, s'articulera autour des quatre points principaux suivants :

- I. *Distinguer, pour unir* : un essai de terminologie.
- II. *Deux pièges à éviter*.
- III. *Tout pour qu'il règne* : sur ma vie, sur l'Eglise, dans la société.
- IV. *Les caractéristiques d'une action chrétienne réformée*.

I. « DISTINGUER, POUR UNIR » (MARITAIN)

Quand on parle du règne (ou royaume) de Dieu, il faut distinguer : le règne de Dieu comme Recteur du monde et son règne de Sauveur. La référence au mal permet de distinguer la différence d'emploi.

1) *Le règne de Dieu comme Recteur du monde*, c'est son gouvernement universel et providentiel de grâce générale (Psaume 103/19, Daniel 4/35, Jér. 33/25, I Chr. 29/11). Par grâce générale ou commune, il faut entendre, non pas l'action salvatrice de Dieu retirant l'ensemble de ses sauvés de la perdition, mais son action sur l'Univers créé, pour en combattre les altérations. Cette grâce générale de Dieu s'adresse à tout le genre humain en général.

(*) Conférence inaugurale du Congrès de l'*Association internationale réformée* (I.A.R.F.A.), à Heverle, près de Louvain, août 1980. Jean-Marc DAUMAS, Professeur d'Hébreu et d'Histoire de l'Eglise à la Faculté de Théologie réformée d'Aix-en-Provence. Membre du Comité de rédaction de la Revue de réflexion théologique *Hokhma*. Directeur de Publication des Editions réformées *Kerygma*.

Dans le gouvernement de sa Providence, Dieu prévoit d'agir par sa grâce générale au maintien de l'ordre de nature. L'Univers est ainsi parcouru par l'activité incessante de Dieu. Elle s'exerce en faveur de l'homme irrégénéré pour lui permettre de ne pas devenir un sous-homme à cause du péché. Elle limite les dégâts du péché tant sur les personnes (ex. la marque sur Caïn) que sur l'ordre social. Elle empêche le péché de suivre sa logique, son engrenage fatal. Dieu ne laisse pas le mal agir complètement. Si Dieu retirait le bien de sa grâce générale, tout s'écroulerait ! Sans la volonté efficace du Créateur, l'Univers retomberait dans le néant.

Au total, Dieu, par sa grâce générale, veille à la conservation, à la protection, à la maintenance *et* de l'Univers *et* du genre humain. C'est sa tâche de gouverneur, de *pantocreator*, de maître de tout.

Mais, il y a plus. Cette grâce générale a un deuxième rôle : elle inspire le genre humain. A chaque homme est donné un don, une mission. Le prêtre de Bernanos, dans *Le Journal d'un curé de campagne*, a compris cela lorsqu'il s'écrie : « Tout est adorable ! ». La grâce agit dans le profane où elle se cache et se trahit. C'est ainsi, par exemple, que la grâce générale autorise et fonde l'art.

Le règne de Dieu comme recteur du monde est depuis toujours et sera à jamais. Il englobe mystérieusement le mal. Il est l'accomplissement de la volonté décrétive de Dieu. Tous les hommes, extérieurement — sans qu'ils obéissent de cœur à Dieu — exécutent la volonté de Dieu dans ses desseins, sa volonté cachée, son plan.

2) *Le règne de Dieu comme Sauveur du monde*, c'est le règne qui vient, c'est son gouvernement particulier de grâce spéciale. Le règne de Dieu comme recteur du monde est au service de cette grâce. La grâce spéciale est rédemptrice : elle est l'action salvatrice de Dieu conduisant, par Jésus-Christ, les pécheurs à la gloire éternelle. Le règne de Dieu en rapport avec sa grâce spéciale s'adresse à ceux à qui Dieu veut faire connaître son salut ; il est spécifique aux chrétiens. Ce royaume se caractérise par l'élimination du mal. Il est l'accomplissement de la volonté préceptive de Dieu. Les croyants — par une conversion du cœur — sont appelés, dans leur responsabilité, à obéir à ce que Dieu demande, à sa volonté révélée, à sa Loi.

3) *Le règne de la grâce et le règne de la gloire dans le règne de Dieu comme Sauveur du monde* :

La Prière dominicale, dans sa demande : « Que Ton règne vienne ! » en appelle au règne du Dieu Sauveur du monde, au règne qui vient. Sa venue est, tout à la fois, comprise comme

un cheminement progressif de longue durée *et* comme un accomplissement de manifestation eschatologique.

Autrement dit, le règne de Dieu du Notre-Père désigne :

- D'une part, le présent et le futur terrestre, le règne actuel de la grâce agissant, par l'Eglise, dans le monde (Rom. 14/17) ;
- D'autre part, le futur céleste, le règne de la gloire, dans sa plénitude à venir, lié au retour de notre Seigneur Jésus-Christ.

Ces deux aspects du royaume de Dieu, terrestre et céleste visés par l'Oraison Dominicale ne doivent être ni séparés ni confondus. Ils sont organiquement liés. Ils s'appellent l'un, l'autre.

Le thème de notre Congrès : « Que Ton règne vienne, reven-
diquant le monde », veut mettre l'accent sur le premier aspect : la tâche de l'Eglise et du croyant fidèle dans le royaume de Dieu déjà présent et agissant dans le monde. Les croyants, qui obéissent cordialement à l'Evangile et à la Loi du seul vrai Dieu, manifestent la Seigneurie de son Christ dans tous les secteurs de la vie : la famille, la profession, la vie politique et sociale. Prier : « Que Ton règne vienne ! », c'est entrer, sur l'ordre de Dieu, dans une foi exigeante qui a le courage de pénétrer dans les vocations temporelles d'aujourd'hui.

II. DEUX PIÈGES A EVITER

1) *Le Piétisme :*

En rupture avec la tentation piétiste qui maintient la religion dans de strictes limites, qui se réfugie, en retraite de sainteté, à l'écart du monde — et qui rejette le règne de Dieu dans l'Au-delà, ou l'intimise — la foi réformée intervient dans la vie publique. La foi réformée veut ramener toutes les valeurs humaines sous la souveraineté du seul Seigneur. Faire intervenir, présentement, la grâce au cœur même du monde, de sa culture, de ses institutions, de ses valeurs est l'exercice de notre royauté de créatures réconciliées avec le Créateur. Contre notre sensibilité anthropocentrique, qui veut toujours séparer ce qui est du domaine de Dieu et ce qui est du nôtre — la tentation de séparer le sacré et le profane — il faut maintenir le droit imprescriptible de Dieu à être le Maître de l'homme dans sa vie entière.

2) *Le christianisme social immanentiste :*

Ce programme de l'Eglise à l'œuvre dans le monde, par sa prière et son action, pour que vienne le royaume, ne doit pas la faire entrer dans d'illégitimes compromis qui la détache-

raient de sa propre vérité : vouloir établir le royaume de Dieu sur terre, en évacuant toute dimension eschatologique. Au mieux, le règne de Dieu est compris comme l'aboutissement de l'effort humain ; au pire, il y a une propension à supprimer Dieu, qui est vu comme le concurrent de l'activité humaine ! Notre travail, dans les différents ateliers de ce Congrès, sera de définir les normes et les limites de notre présence dans la société. C'est le paradoxe suivant qui fait la vocation de l'Eglise : sa propre mission de sentinelle, de sel, de levain dans le monde exige d'elle une rupture radicale d'avec lui. Rupture d'avec le « monde », au sens du domaine où règne le « prince de ce monde », mais aucunement rupture avec le « monde », création de Dieu. Le chrétien doit accepter jusqu'au bout l'étrangeté de sa vocation : être dans le monde, sans être du monde (Jean 17/15-16).

III. TOUT POUR QU'IL RÈGNE SUR MA VIE, SUR L'EGLISE, DANS LA SOCIÉTÉ

Le *Catéchisme de Heidelberg* (1563) — fidèle à la pensée du calvinisme authentique — nous fournira les éléments d'une esquisse cohérente sur le règne de Dieu pour lequel Christ nous demande de prier.

A la question 123, sur le Notre-Père : « Quelle est la deuxième demande ? », le Catéchisme répond :

« *Que vienne Ton règne, c'est-à-dire : règne tellement sur nous par ta Parole et ton Esprit, que nous nous soumettions toujours de plus en plus à toi. Conserve et augmente ton Eglise. Abats les œuvres du Diable et tous les méchants complots qu'on forme contre ta sainte Parole, jusqu'à ce qu'arrive l'accomplissement de ton règne, où tu seras tout en tous.*

Commentant la seconde prière de l'Oraison dominicale, le Catéchisme de Heidelberg part de l'intérieur : l'intimité du chrétien dans sa relation à Dieu, vers l'extérieur : le monde et son orchestration satanique à démasquer. Entre nous-mêmes et le monde, c'est sur l'Eglise que le règne de Dieu est invoqué. Ainsi, demander à Dieu de faire venir son royaume, c'est le réclamer :

- 1) D'abord sur nous qui prions,
- 2) Ensuite sur l'Eglise,
- 3) Enfin sur le monde.

1) *Le règne de Dieu sur ma vie :*

« *Que Ton règne vienne* » ne doit pas être compris comme un optatif, un *pium desiderium*, mais comme une interpella-

tion personnelle qui me prend à parti. C'est une prière qui engage, je suis moi-même impliqué dans ce que je demande : est-ce que je suis, moi qui prie, prêt à me soumettre à ce règne que j'invoque ?

Nous devons d'abord accepter le règne au-dedans de nous. Prier : « *Que Ton règne vienne !* », c'est faire Christ Roi ! Il est bien triste que l'antinomisme qui pénètre les milieux évangéliques en arrive à affirmer que nous sommes quittes à l'égard de la Loi. A cause de l'Evangile, nous ne serions plus tenus à l'obéissance de la Loi. Bien trop souvent, dans l'évangélisation, on s'en tient à la demande d'acceptation de Jésus comme Sauveur. Reconnaître Jésus-Christ comme Seigneur apparaît comme un extra. Alors que c'est précisément parce que Jésus-Christ est Seigneur qu'il a pu être Sauveur. Nous sommes sauvés par l'obéissance de Jésus à la Loi, pour obéir à la Loi. Rechercher ce que la Loi de Dieu ordonne pour nos vies, c'est trouver l'Evangile du royaume ! Il ne suffit pas d'être nés de nouveau, d'être chrétien, il faut penser et agir en chrétien. Il est possible d'être chrétien et de ne pas penser et agir d'une manière consistante et conséquente avec la foi chrétienne. Par exemple, Jésus dit dans Marc 8/33 « *Tu penses comme un homme pense, mais pas comme Dieu pense* ». Nous sommes tellement immersés, baptisés dans un monde de pensée apostate, sécularisée, que penser et agir en chrétien n'est pas automatique. Il nous faut constamment critiquer et réexaminer nos idées, nos actions et nos institutions. C'est ce que Paul écrit aux Romains 12/1-2 : « *Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence* ». Jacques MARITAIN écrivait : « Les pentes de l'intelligence moderne sont contre nous, mais les pentes sont faites pour qu'on les remonte » !

Devant les exigences de Dieu, la tentation permanente du chrétien est de se reprendre, de se réserver « une arrière boutique » (CALVIN). Il a peine à en finir avec cette prétention à l'autonomie qu'il a héritée de sa nature pécheresse, à dire un oui total à Dieu. Lui seul a le pouvoir d'œuvrer à la racine de notre serf-arbitre pour nous faire entrer dans la liberté de sa dépendance. C'est le lien inévitable avec la troisième demande du Notre-Père sur l'acceptation de la volonté de Dieu. Ce qui est dit dans la question 123, sur le règne de Dieu, du *Catéchisme de Heidelberg* va ricocher dans le commentaire de la question 124 :

« *Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel, c'est-à-dire : permets que nous et tous les hommes, nous renoncions à notre propre volonté et que, sans aucun murmure, nous n'obéissions qu'à la tienne qui seule est bonne, et qu'ainsi chacun s'acquitte de son devoir et de sa voca-*

tion aussi promptement et fidèlement que le font les anges dans le ciel. »

Par la vocation externe de la Parole, par la vocation interne de l'Esprit qui lui fait écho, un vouloir et un faire nouveaux sont suscités dès la conversion (Phil. 2/13). Avec la régénération (don de la vie nouvelle), la justification (acquittement de notre condamnation), l'adoption (devenir membre de la famille de Dieu) commence le long labeur de la *sanctification* qui va ôter notre souillure et notre pollution. En effet, si la condamnation judiciaire de Dieu n'est plus sur nous, sa condamnation morale demeure sur ce qui reste en nous de péché.

Prier : « *Que Ton règne vienne !* », c'est laisser l'Esprit unifier notre cœur pour un combat qui ne s'achèvera qu'avec notre mort : celui de la sanctification. Le Maître sous la bannière duquel nous nous plaçons, c'est Jésus-Christ. Nous tendons vers la sainteté, ayant sous les yeux de la foi la perfection humaine du Fils.

Faire avancer la royauté de Jésus-Christ dans nos vies, c'est, négativement, mortifier le péché qui est encore dans nos membres ; positivement, vivifier — en union à Christ — l'homme nouveau que nous sommes par la grâce de Dieu. Et cette sanctification tout entière, notre travail *et* le travail de Dieu — la preuve que Dieu agit, c'est que j'agis (cf. Phil. 2/12) — doit se traduire dans la vie de tous les jours.

Mendions, sans nous lasser jamais, le Saint-Esprit de Dieu, pour que la royauté de l'Eternel soit — de droit et de fait — manifeste sur nous !

2) *Le règne de Dieu sur l'Eglise :*

Il faut faire une distinction d'importance, que l'Eglise visible n'a hélas pas toujours faite. Il ne faut pas confondre le règne de Dieu sur l'Eglise et le règne de l'Eglise sur le monde. C'est le drame du *Corpus christianum* qui assimile le règne de l'Eglise et le règne de Dieu.

L'Eglise, le peuple de la résurrection, doit se ranger sous la maîtrise de son Seigneur. Il y a un lien évident entre la sainteté individuelle et la sainteté de l'Eglise. Toutefois, le calvinisme ne se fait pas d'illusion sur l'Eglise visible : elle ne sera jamais une assemblée de parfaits comme l'aurait voulu le perfectionnisme anabaptiste que CALVIN exorcise en le qualifiant de Catharisme ! L'Eglise, dans son humanité, restera toujours un *Corpus mixtum*, « où les bons coexistent avec les méchants » (CALVIN, 19^e sermon sur *II Timothée*).

« *Conserve Ton Eglise* », c'est demander à Dieu de la préserver de la corruption. « La corruption du meilleur, c'est le pire ! », dit un dicton. C'est vrai que les lys qui pourrissent sen-

tent plus mauvais que les joncs ! C'est vrai que l'Eglise peut surpasser en action mauvaise, en adultération, les autres sociétés qui rassemblent les hommes. Le Diable est capable de transformer l'Eglise, créée pour chanter la gloire de Dieu, en la plus hideuse des caricatures ! Le mal qui adhère à l'Eglise apparaît plus parasitaire, plus pervers, plus odieux que le mal dans le monde. Et c'est sur cette pourriture de l'Eglise que naissent, comme des champignons, les faux ministres et les faux docteurs.

« *Qu'il règne !* » est une supplique adressée au Tout-Puissant pour que soit extirpé le mal de la partie visible de l'Eglise. L'Eglise est sainte, dans la mesure où elle se laisse sanctifier par son Epoux !

« *Augmente Ton Eglise* » : notre prière, incessante, pour que l'Eglise visible élargisse ses cordages, pour que d'autres encore et toujours plus fassent voile avec nous vers la Patrie que notre foi vigilante entrevoit déjà ! Nous demandons à Dieu que, par sa grâce rédemptrice, un plus grand nombre d'êtres humains se range sous son règne de Sauveur. L'espérance audacieuse de notre foi est que cette grâce rédemptrice de Dieu rende de moins en moins nécessaire sa grâce générale !

3) *Le règne de Dieu sur le monde :*

C'est la participation au règne de Dieu par les élus, transformés par la grâce spéciale. Prier : « *Que Ton règne vienne !* », c'est demander que le droit de Dieu — qui exige l'abolition de toute iniquité — se fasse reconnaître. Dans la perspective de la recréation de toutes choses, la foi qui attend le retour de Christ est agissante. C'est la participation active de chaque chrétien, en tant qu'individu, que Dieu revendique, et non les prises de positions collectives de l'Eglise en tant qu'Eglise. Chaque croyant fidèle est appelé par Dieu à mener dans tous les domaines de l'existence un style de vie spécifiquement chrétien. Paradoxalement, la foi qui espère le Retour oppose un athéisme pratique à tout ce qui s'élève contre Dieu. Elle ne se laisse pas fasciner par les aspects du réel, que l'escalade de l'optimisme humaniste ne cesse d'absolutiser en faux-dieux. Il n'y a pas d'autonomie de la pensée humaine. Il y a toujours un motif religieux caché. Tout homme a une croyance supratheorique qui le relie avec l'absolu dans lequel il place sa foi. Au reste, si j'osais, je dirais que le mot athée ne convient qu'au chrétien. Lui seul, au nom de Dieu, démythologise et rejette tous les autres dieux. Les premiers chrétiens, vous le savez, étaient condamnés pour athéisme, parce qu'ils refusaient, au Nom de Jésus, d'adorer tout le plérôme des divinités romaines.

Sous l'éclairage de la révélation biblique — au Nom de Dieu — les chrétiens fidèles livrent bataille aux ennemis du règne

de Dieu, les visibles et les invisibles. Par le simple fait qu'il est chrétien, le croyant au Dieu de Jésus-Christ se trouve associé au combat de Dieu — dont tout l'Ancien Testament nous parle — contre les idoles et les faux dieux.

« Ahats les œuvres du Diable et toute puissance qui s'élève contre toi et tous les méchants complots qu'on forme contre ta sainte Parole, jusqu'à ce qu'arrive l'accomplissement de ton règne, où tu seras tout en tous. » (Catéchisme de Heidelberg, dernière partie du commentaire de la question 123 sur le règne de Dieu.)

La foi réformée oppose sa vision globale du monde au cloisonnement des secteurs séparés de la culture. Ce morcellement du réel en domaines séparés est sous-tendu par une pensée pluraliste quant à l'absolu. L'homme sans Dieu se détourne de Dieu pour prendre appui sur un ou plusieurs aspects de la vérité. Comme on ne peut se soulever soi-même, de la même manière, on ne peut considérer le monde en se plaçant dans le monde. On absolutise un aspect du créé au lieu de prendre pour point de départ un principe extérieur : Dieu et ses lois. On se fabrique un royaume de concepts, de systèmes. A chaque époque où la révélation de Dieu est méconnue, il y a une recrudescence d'élans polythéistes.

Quand nous invoquons le règne de Dieu, nous demandons un épanouissement de la culture chrétienne. Le chrétien est porteur, dans le monde, d'un mandat culturel : subordonner l'ensemble du créé, l'activité intellectuelle de l'homme, les sciences, les arts, l'économie politique à l'obéissance à Dieu. Nous devons demander aux non-chrétiens de se soumettre à la Loi de Dieu. L'homme, image de Dieu, est appelé par Dieu à être le vice-roi de la création (Gen. 1/26). Si l'homme est responsable, c'est qu'il l'est devant quelqu'un ; ce n'est pas l'homme qui donne un sens au cosmos, c'est Dieu qui l'a rendu connaisable pour l'homme. La connaissance de l'homme, celle de lui-même et celle de l'univers, est une connaissance dérivée. Il faut rappeler à nos contemporains que le point de départ de la connaissance et de l'action de l'homme, son vrai point d'Archimède, c'est le Créateur et le Recteur de l'Univers. Il n'y a pas d'autonomie de la geste humaine : elle est toujours dérivée et relative ; elle présuppose le principe extérieur et supérieur : Dieu ! L'homme n'a pas une liberté créatrice autonome.

A la sécularisation, il faut opposer l'universalité de la Seigneurie de Jésus-Christ sur tous les domaines. Sans oser parler de « monde post-chrétien », comme le fait, imprudemment peut-être, Francis A. SHAEFFER, dans son beau livre, *La mort dans la cité* (p. 7) — puisque l'ère dans laquelle nous vivons depuis

la visitation par le Fils de Dieu de notre terre est la dernière de l'histoire — sans oser parler de « monde post-chrétien », il faut cependant reconnaître que nous vivons en plein humanisme libéral, dans cette contre-culture qui est parvenue à éroder la culture chrétienne de l'Ouest. Et c'est au milieu de ce paganisme moderne qui s'élève comme un défi adressé à l'Eglise, que l'ordre imprescriptible du Christ — que nous n'avons ni à discuter, ni à justifier — nous atteint : « *Vous serez mes témoins...* »

Il faut ici insister sur l'importance des structures que Dieu a instituées et auxquelles l'homme doit se soumettre. La loi de Dieu, ce n'est pas seulement un ensemble de commandements, c'est aussi une révélation de structures comme le mariage, la famille, l'état, le travail... C'est un malheur terrible que d'avoir à constater le fait suivant : alors que les païens pré-chrétiens sentaient, pressentaient ces structures, le paganisme de notre époque, pire, les abolit ; il désagrège le lien social. Il y a dans le monde qui nous est contemporain comme une rage à salir, à détruire. Il est beau que ce Congrès s'attache comme il va le faire à nous donner des pistes pour contribuer à rétablir dans leur grandeur, leur dignité, les structures que Dieu a révélées.

IV. LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE ACTION CHRÉTIENNE RÉFORMÉE

Au total, on peut dire que la foi réformée est radicale, universelle et progressive dans la vision de son combat.

Elle est *radicale*, parce qu'étymologiquement, sa vision a sa racine dans le cœur de l'homme (Prov. 4/23 « *Garde ton cœur plus que toute autre chose, car c'est de lui que viennent les sources de la vie* »). Le cœur est le point de concentration où tout se joue. Dans l'anthropologie biblique, le centre de l'homme est le cœur. Ce que Jésus confirme : « *C'est du dedans, c'est du cœur de l'homme que tout sort* » (Marc 7/20). C'est à partir du cœur que nous sommes reliés (*religare* : le verbe qui définit la religion que tout homme cache ou dévoile, mais qui est au fond de son cœur) soit au relatif divinisé ou absolutisé, soit au seul vrai Dieu que confesse la foi réformée.

Elle est *universelle*, car nous devons voir tout ce qui existe à la lumière du Dieu créateur et sauveur (Col. 1/16). Le fondateur de l'Université Libre Réformée d'Amsterdam, Abraham KUYPER (1837-1920), qui fut également le Premier Ministre de son pays, a développé ce principe de la foi ayant une portée universelle. De son message d'ouverture de l'université, j'extrais

ces quelques mots : « *Il n'y a pas un domaine dans toutes les sphères de la vie dont Christ ne puisse dire : c'est à moi !* ».

Elle est *progressive* : nous ignorons la volonté décrétive de Dieu. Seul Dieu a une connaissance exhaustive. Nous, nous connaissons partiellement (I Cor. 13/12). Le travail de notre foi pour que son règne vienne n'est jamais un donné, un acquis, mais un don, du relatif, du provisoire, marqués du signe de notre péché. Dans chaque domaine de l'existence, nous devons progresser dans le sens d'une plus grande fidélité à Dieu et à sa Parole.

Il y a, me semble-t-il, deux principes que les chrétiens fidèles doivent observer et appliquer dans cette offrande de nous-mêmes pour travailler à ce que Dieu règne.

S'il est vrai que Dieu est à l'origine de toute notre action, le premier principe sera :

— *Se conformer à la volonté du donateur* : essayer de réaliser la mission que Dieu nous a confiée.

Si l'œuvre de Dieu, par nous, est un don, si elle a Dieu pour origine, elle a aussi Dieu pour fin. La finalité de notre action sera de rendre honneur et gloire à Dieu. Ce sera le deuxième principe qui commandera notre action :

— AGIR POUR LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU.

Comme on l'aura remarqué, cette vision réformée du monde a une originalité qui lui est propre. Elle n'est pas conservatrice ; elle n'est pas révolutionnaire.

Etre conservateur, c'est accepter le *statu quo*. Or, le monde tel qu'il est est inacceptable parce que marqué par le péché. Le chrétien réformé veut changer le monde.

Etre révolutionnaire est une position insoutenable pour un chrétien réformé. Ce monde n'est pas seulement un monde pécheur, c'est un monde tenu par Dieu. Il fait partie d'un Univers créé.

En guise de conclusion, ces quelques mots :

A la sécularisation de la connaissance et de l'action autonomes, il faut opposer la vision de la Seigneurie de Jésus-Christ sur tous les domaines du savoir et du faire, dans chaque domaine de la vie. Sa souveraineté sur l'Univers mobilise le chrétien à prendre ses responsabilités de chrétien au sein des rouages de notre société. Les questions, sans cesse, que le chrétien fidèle doit se poser : « Que signifie être chrétien dans tel domaine ? Comment agir et penser de manière spécifiquement chrétienne ? Comment voir, agir comme Dieu voit et agit ? »

Priant avec vous pour qu'Il règne, je vous laisse comme viaticque pour ce Congrès cette pensée d'Abraham KUYPER : « *Lorsque le cœur humain a trouvé en Dieu son repos ; fortifié par cette communion, il consacre à la Gloire de Dieu le TOUT de l'existence* ».

A NOS ABONNES

Le présent numéro de notre Revue est « maigre », car nous devons récupérer quelques pages sur l'abondance des livraisons précédentes. L'année 1980 comporte dans l'ensemble 352 pages, alors que notre engagement annuel envers nos abonnés est de 192 pages. Le coût des 160 pages supplémentaires a été couvert par un don exceptionnel. Nous remercions les abonnés qui, réglant leur abonnement en fin d'année, l'ont majoré d'un supplément volontaire. De tels dons sont toujours reçus avec reconnaissance.

Renouvellement de l'abonnement

Nous attirons votre attention sur l'information de la page 3 de la couverture. Nous y exposons pourquoi nous sommes obligés d'indiquer *deux* chiffres différents côté à côté :

- a) celui qui correspond à la hausse moyenne des prix d'impression en 1980, plus une anticipation partielle sur ceux de 1981 ;
- b) et le « coût réel » que nous aurons à acquitter pour toute l'année 1981 (+ 30 %).

Ceci pour ne point dissimuler « la vérité des prix ».

N'AURIEZ-VOUS PAS ENCORE REGLE
VOTRE ABONNEMENT 1980 ?

LE CHRETIEN ET LA VIOLENCE

Alain PROBST.

I. LE PROBLÈME ET LA VIOLENCE.

« Aujourd’hui comme hier, l’idée que les philosophes classiques exprimaient dans la phrase — les souverains sont entre eux dans l’état de nature — demeure vraie. » Cette idée de Raymond ARON concerne les états politiques, et le formidable arsenal militaire accumulé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, notamment dans le domaine nucléaire. Les souverainetés politiques sont à l’état de nature, pour utiliser le langage des penseurs classiques (HOBBS, DESCARTES, LOCKE, MONTESQUIEU), c’est-à-dire qu’il n’existe pas encore de loi internationale acceptée par tous, proscrivant les armements, le recours à la force, l’interventionnisme militaire et la guerre. Pendant des siècles, l’Eglise s’est contentée d’apaiser les conflits, de jouer le rôle d’un arbitre entre les opposants, sans envisager la possibilité d’un désarmement des nations, et même d’un renoncement total à l’usage des armes et de la violence.

Ce point de vue n’est plus partagé par un nombre appréciable de chrétiens de toutes origines et de multiples confessions qui récusent en bloc la guerre et la violence pour se rallier à l’idéal pacifiste inconditionnel de la non-violence. Il s’agit du but très noble de désarmer, d’en finir une fois pour toute avec la violence en reprenant la maxime évangélique : *Heureux les artisans de la paix...* Cette violence, cet « état de nature » entre les souverains, est dénoncé contre des Institutions visibles, des Collectifs repérables, contre l’administration, la police, l’armée et même, ce qui est ici logique, contre l’idée de l’Etat armé, source de toute violence.

Il existe ainsi aujourd’hui tout un ensemble d’organisations qui se donnent pour but l’idéal d’un monde non violent, où les relations entre les hommes ne seraient plus dictées par les rapports de force et de puissance, et un courant de philosophie morale qui vise à promouvoir la lutte non-violente contre la

violence étatique incarnée par l'armée. Ces organisations et courants ont toujours eu une influence dans les pays Anglo-Saxons ; on peut cependant observer leur progrès récent dans la jeunesse européenne et notamment en France : avec l'appui de pasteurs et de prêtres, des jeunes récusent toute possibilité d'accomplir leur service national, d'autres renvoient aux autorités leur livret militaire, un sondage récent montre que 66/100 des interrogés refuseraient de donner leur vie pour défendre leur pays en cas de conflit en Europe. Un autre sondage montre que de nombreux Français refusent l'usage de l'armement nucléaire contre un agresseur éventuel.

Il s'agit donc là d'un problème de taille que nous voulons traiter ici en chrétien et précisons-le tout de suite en chrétien calviniste, reconnaissant que les jalons d'une réflexion sur ces questions qui est ici posée sera, nous l'espérons, reprise par d'autres et peut-être dans un sens qui ne sera pas celui que nous proposons.

II. LES DEUX THÈSES DE LA NON VIOLENCE.

Contrairement à une idée fort répandue, l'idéal non violent ne se présente pas comme une démission face à l'Histoire : RICŒUR l'avait montré dans un texte qui a eu une forte influence dans le Protestantisme : « *Présence de l'homme non-violent à l'histoire* » (v. « *Histoire et vérité* », p. 235-245). Il n'est pas obligatoirement le « *Yogi* » décrit par KOESTLER, il se veut un sujet engagé et responsable. Mais d'un point de vue chrétien, il refuse la limitation a priori des impératifs du *Sermon sur la montagne* et des *Béatitudes* aux seules relations inter-individuelles. TRESMONTANT adopte une attitude identique à RICŒUR : cet enseignement évangélique concerne toute la vie, y compris la vie sociale et politique.

L'idée non violente aboutit logiquement à deux thèses :

a) Refus de l'Etat tel qu'il existe à l'heure actuelle comme Etat puissant possédant les armes comme moyen de coercition et de protection ; on connaît la définition de l'Etat par WEBER : il est le monopole de la puissance armée légitime s'exerçant sur une aire territoriale déterminée ; cette définition est reprise par les philosophes calvinistes, par DOOYEWERD, VOLLENHOVEN, SPIER et J.P. A. MEKKES ; l'idéal non violent construit sur le *Sermon* oblige à penser une autre conception du politique, l'Etat n'ayant plus les mêmes moyens à sa disposition.

La question posée par nous est la suivante : est-ce un rêve philosophique, est-ce pensable ?

b) En prenant toujours au sérieux l'idéal du *Sermon*, peut-on imaginer un monde pacifique désarmé ?

III. LES MOTIFS DE L'IDÉAL NON VIOLENT.

Je laisserai délibérément de côté les motifs de non-violence invoqués par l'idéal non-violent qui ne se réclame pas directement du Christianisme. L'objection non chrétienne relève le plus souvent d'un refus total de la vie collective, de ses contraintes, et d'un refus parfois très prononcé de l'existence politique : « La politique ne m'intéresse pas » ; « Ma vie personnelle et sentimentale n'est pas compatible avec l'armée » ; « Je ne me laisserai pas bousiller ma vie professionnelle » ; « Je ne veux pas obéir », etc. Ces déclarations d'objecteurs non chrétiens relèvent souvent d'une philosophie anarchisante ou d'une conception très « individualiste » de la vie humaine. De même sera laissée de côté l'objection des opposants à la politique actuelle de la France ou de tel Etat Occidental : « Je ne fais pas mon service parce que je ne veux pas sauter sur Kolwezi » ; « Je ne veux pas secourir Bokassa ».

Ce sont les arguments des objecteurs chrétiens que nous voudrions examiner ici, car les raisons invoquées par eux vont plus loin que le refus ponctuel de telle action gouvernementale, ou que la défense de la conception individualiste.

Voici les trois pensées d'un théologien chrétien de la non-violence exposée dans une interview du journal « Le Monde » :

1^o La guerre c'est le mal, c'est une fantastique régression de l'humanité.

2^o Les deux Testaments Bibliques, donc notre Révélation écrite chrétienne, sont FONDAMENTALEMENT non violents. Claude TRESMONTANT écrit dans son « *Introduction à la théologie Chrétienne* » (p. 557) que l'enseignement évangélique, selon lequel il ne faut pas opposer l'agression à l'agression, a une valeur permanente et absolue : cet enseignement ne vaut pas seulement pour les relations inter-individuelles, ou pour les relations à l'intérieur de l'Eglise, il est valable pour toute la société et la politique (même idée chez RICŒUR dans « *Histoire et vérité* », p. 235).

3^o Il y a une possibilité d'un « programme politique et social non violent » ; les partisans de la non-violence pensent ainsi, par une liste concrète de propositions, montrer que leur idéal n'est pas un beau rêve au-dessus de l'Histoire, mais quelque chose qui est vécu par certains, et qui peut être construit dans le cadre de la collectivité.

« Toute guerre est-elle un mal ? » « L'idéal chrétien exclut-il la violence ? » « Y a-t-il une politique non-violente possible ? » Ces trois questions constituerait d'excellents sujets de philosophie au Bac de série A, et il est non moins certain qu'on peut facilement imaginer le contenu des réponses qui seraient lues

par les examinateurs : d'un côté l'exigence éthique et l'inconditionnalité de la loi orale qui oblige absolument, de l'autre le réalisme des moyens et la conscience « Hegelienne », d'une part la morale de la conviction, de l'autre la considération de la vie réelle et l'éthique de la responsabilité, d'un côté les partisans de GANDHI et les admirateurs de LANZA DEL VASTO, de l'autre les partisans du « pré carré » et de la sécurité d'abord. Il n'est nullement certain d'ailleurs qu'on puisse faire mieux dans le cadre d'une réflexion chrétienne, et RICŒUR l'a vu, qui propose dans « *Etat et violence* » une réflexion déchirée, une éthique de détresse (cf « *Histoire et vérité* », p. 257-259), en ce sens que tout homme est ensemble, obligé par son Etat, participant qu'il le veuille ou non d'une certaine politique, et tenu par l'exigence morale et par l'inconditionné du « tu ne dois point tuer ». Agir historiquement parlant, c'est souvent avoir affaire avec le conflit des devoirs, et se retrouver dans la situation illustrée par le personnage d'Antigone.

IV. UNE FAUSSE INTERPRÉTATION DE L'ÉCRITURE.

J'aimerais ici, avant de proposer un élément de réflexion personnelle sur ces questions, poser le problème de ce conflit entre l'éthique de la conviction et celle de la responsabilité (hérité de Max WEBER) ; et c'est en partant d'un axiome fondamental du Calvinisme (KUYPER, DOOYEWERD, VOILENHOVEN), qui est celui de *l'exclusion radicale de TOUTE ANTINOMIE*, dans l'analyse de l'être, de TOUTE CONTRADICTION dans la conception de la vie chrétienne.

Une pensée, comme celle de RICŒUR ou comme celle de TRESMONTANT, qui aboutit au conflit des obligations, à l'opposition des devoirs, relève d'une erreur de méthode, car A PRIORI, DOOYEWERD l'a dit cent fois, dans un univers CRÉÉ, il est impossible de trouver la moindre contradiction, la plus petite antinomie entre des normes ; il s'agit d'un principe d'interprétation qui est issu de l'ontologie biblique et de la conception de l'Etre Divin. Le Dieu Créateur a rangé toutes ses créatures sous la loi ; cette loi, l'ensemble des normes, manifestent la perfection de Dieu et le caractère normatif de l'être ne comporte aucune contradiction ; toute vue contradictoire de l'être ou de la loi relève d'une conception dualiste de l'Origine, donc d'un motif de base anti-biblique.

Il est donc exclu qu'un Chrétien puisse se trouver dans une situation de contradiction ou d'antinomie, quant aux *normes* du politique ou à celles de l'éthique ; une semblable contradiction est écartée a priori par la confession du premier article du Credo, portant sur Dieu Créateur de l'être, de tous ses sujets et de toutes ses lois.

Tout ce qui est exigé par la conviction est, a priori, compatible avec la norme politique de responsabilité, et les erreurs qu'il est possible de commettre dans ces deux domaines ne peuvent provenir que de la méconnaissance des lois, ou que d'une mauvaise application des normes du côté du sujet humain responsable. Antigone n'est pas et ne sera jamais une héroïne chrétienne.

En fait, l'éthique chrétienne déchirée des non-violents est construite à partir d'une idée fausse de l'être créé, d'une conception erronée du système biblique : le Dieu qui se révèle à l'homme dans le texte du *Sermon sur la montagne* et dans les *Béatitudes* évangéliques ne peut pas entrer en contradiction avec le Dieu de Romains 13, avec Celui qui a communiqué sa pensée profonde à l'Apôtre Paul, et qui lui a révélé sa pensée concernant l'organisation de l'Etat politique et l'obéissance qui lui est due ; c'est bel et bien le même Dieu qui prêche l'idéal évangélique, et qui ordonne le magistrat de Romains 13, en lui donnant le pouvoir du glaive pour punir ceux qui s'écartent des lois et menacent la collectivité politique et sociale ; c'est le même Etre Divin qui dit « *Heureux les pacifiques...* », et qui protège la collectivité socio-politique contre toute agression intérieure ou extérieure par le pouvoir de l'épée. En somme, pour être juste, en une perspective non-violente, Dieu aurait dû, d'une part, révéler le *Sermon sur la montagne*, tout en récusant la possibilité d'une action immanente contre l'injustice, les agressions et les meurtres ; Dieu commanderait d'être juste et miséricordieux, d'être artisan de paix, sans prévoir la moindre institution violente capable de réduire les effets du péché et d'entraver l'extension du mal ! Il s'agit ici d'une vision « éthique » purement humaniste et de caractère immanentiste, qui limite a priori la Souveraineté absolue de Dieu.

RICŒUR, dans « *Etat et violence* », établit que, « avec l'Etat, une certaine violence apparaît qui a les caractères de la légitimité » (p. 246) ; c'est, précise-t-il, la violence juridique, « la violence de caractère pénal ». Notons qu'il y a ici une restriction de la puissance qui doit être attribuée à l'Etat politique, car, par extension, le pouvoir du glaive a pour mission de préserver également la vie de la collectivité contre toute agression extérieure ; quel Etat a-t-il jamais exercé la justice pénale, tout en laissant ses administrés tomber entre les mains d'un envahisseur extérieur ? Mais (pp. 249-250) RICŒUR introduit alors dans sa réflexion une antinomie en opposant la justice qui punit et l'amour qui couvre la faute : « la punition dans son essence consomme la toute première rupture dans l'éthique de l'amour ». Nous disons qu'une antinomie entre justice et amour ne correspond pas aux critères de la pensée biblique, et qu'une telle antinomie va nécessairement conduire à réfléchir l'Etat comme « une grandeur inquiétante », comme une réalité quelque peu

monstrueuse, organisant alors artificiellement un devoir de résistance à l'Etat, qui débouche sur la théorie non-violente. La guerre livrée par un Etat nous place dans la situation de Machiavel, et alors surgissent les deux morales, la conviction et la responsabilité, le refus de la violence guerrière et l'acceptation de celui qui veut la survie de son Etat.

Nous pensons que cette vue d'une éthique de détresse et de l'antinomie de ce que Dieu exige en morale et de ce qu'il demande en politique repose sur un dualisme profond organisé par le motif humaniste. L'éthique du *Sermon sur la montagne* ne s'applique en aucune façon à cette donnée provisoire et destinée à limiter les effets du mal qu'est l'Etat. Il est donc tout à fait exact de limiter l'exigence éthique évangélique, aux rapports inter-individuels inhérents à la communauté de ceux qui croient en Christ, le politique relevant d'une autre forme de normes, concentrées sur le pouvoir du glaive ; il est totalement contradictoire alors de concevoir la plus petite possibilité d'un Etat « non armé », d'un Etat dénué du caractère de la puissance, car c'est précisément la fonction normative de l'Etat politique que de posséder la puissance coercitive en vue de la répression du mal à l'intérieur, et de la protection de la collectivité politique vis-à-vis de l'extérieur.

V. LA NOTION DE GUERRE JUSTE.

Ici, il est indispensable d'introduire, quant aux actions possibles de l'Etat à l'extérieur, ou vis-à-vis de l'extérieur, la vieille notion augustinienne de « guerre juste ». Cette notion n'est qu'un simple prolongement logique des données de Romains 13 : elle ne consiste qu'à affirmer : celui qui est agressé a le devoir de se défendre, ou il est du devoir d'un souverain de préserver l'unité de la collectivité politique. Ceci s'étend dans la vie internationale au droit d'un Etat à protéger un autre Etat plus faible, qui serait victime d'une agression. En raison du péché et de la chute originelle, « il y aura des guerres » ; c'est une parole de Jésus (Matt. 24). Au plan de l'existence individuelle et de la responsabilité de l'homme régénéré en Christ, l'exigence vaut d'être un artisan de la paix, de la concorde entre les peuples, mais la norme de Romains 13 demeure contraignante pour les relations internationales : se prémunir militairement contre toute agression possible, résister dans une guerre juste contre une agression manifeste.

Qu'on réfléchisse à ce stade : la notion d'un Etat désarmé a-t-elle le moindre sens ? ou encore : la notion d'un Etat politique dépendant d'une puissance étrangère ou « occupé » par une autre puissance a-t-elle un sens ? Nous demandons aux chrétiens partisans de la non-violence de réfléchir sur ces deux ques-

tions, en cette année du quarantième anniversaire du 18 Juin 1940, les Français d'alors ayant subi une occupation de cinq années, au cours desquelles 50.000 Juifs, y compris des enfants, ont été livrés à l'Allemagne Nazie par un pouvoir qui se targuait de gouverner encore, tout en ne faisant pas la guerre.

Nous nous plaisons ici à citer la courageuse et noble déclaration d'un Ministre de III^e République, traîné en justice à Riom par le Gouvernement de Vichy, et qui, évoquant l'héroïque combat d'une Division mécanisée française durant la bataille de la Somme, disait au Président du « Tribunal », face à un parterre d'officiers et de journalistes allemands : « Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas pu mettre à la disposition de ces hommes le matériel dont ils avaient besoin ! » (v. Raymond ARON, « De l'armistice à l'insurrection nationale », pp. 197-199).

VI. SUR LA NOTION DE « DISSUASION ».

La notion de *force de dissuasion* est-elle bibliquement légitime ? Cette notion englobe précisément toute l'idée du pouvoir du glaive, monopole de l'Etat armé, chargé de faire respecter l'unité de la collectivité politique. De nos jours, la dissuasion ne s'applique le plus souvent qu'à l'arme nucléaire, mais ce concept de force dissuasive est le propre de toute armée ; il est impossible d'isoler l'armée d'une société globale, elle n'est que le reflet de la société qui l'utilise et opère sa mise au point ; il est dans l'essence de l'armée d'un pays libre et démocratique, d'être non une force d'agression contre d'autres unités politiques, mais une force de dissuasion contre l'agresseur éventuel ; l'un des pièges les plus redoutables de la pensée non-violente est de gommer la différence de nature entre l'organisation militaire d'un pays libre et démocratique, et celle d'une grande entité totalitaire, englobant l'ensemble de la société civile dans un immense projet dominateur « métaphysique » de nature panthéiste. Dans les pays du monde libre, l'armée reste un instrument de dissuasion, alors que l'Etat totalitaire nazi ou communiste en fait un organe de domination, d'élimination de classe ou de race, ou un organe de formation idéologique intense de la jeunesse ; une telle armée ne peut pas rester dans les limites étroites de la fonction défensive ; elle tend à s'identifier à toutes les manifestations de la vie d'un pays.

VII. LE PROBLÈME DU MAL ET LE FAIT MILITAIRE.

Un argument qu'on trouve sous la plume des non-violents est que la guerre est (citations) : « le mal absolu », « l'armée, unique incarnation, du mal et de la violence », « une régres-

sion » ; d'où, à la lumière de l'impératif évangélique, le refus de ce « mal ». Or, du point de vue de la pensée divine, peut-on dire que la violence militaire c'est le mal ? Il y a là un axiome qui me paraît faux, car la division d'un foyer, la haine domestique, la détestation de deux voisins, le racisme, le mépris de l'autre, bref toutes les formes de conflits entre les consciences, qui irradient notre existence civile, sont tout aussi scandaleuses aux yeux du « Dieu de toute perfection » que l'affrontement des hommes sur un champ de bataille ; qu'on pense à *Génitrix* de François Mauriac, ou au *Nœud de Vipères* : un tel monde de haine secrète et de péché est-il préférable à un raid de soldats armés ?

On refuse de tuer par les armes, mais on peut tuer par des attitudes, par des silences, par des abandons ; on peut tuer par des mots, une récente actualité nous l'a montré. N'y aurait-il pas dans la théorie non violente une sorte de curieux postulat de l'innocence foncière de la nature humaine, postulat qui se formulerait dans une sorte de fuite devant la violence de l'homme, par crainte de regarder en face ce dont les hommes sont capables dans leurs conflits visibles, laissant de ce fait hors d'analyse l'immense violence secrète et cachée qui ne cesse pas d'animer nos vies et menace à tout instant chaque homme ?

D'une vue biblique de la culpabilité, on peut affirmer que le péché, le mal ne s'incarnent jamais dans *une classe*, *une caste*, *un type de métier ou d'occupation* ; le péché ne s'identifie jamais à *une race*, ou à *tel type de peuple et de population*, le « *juif* » comme le « *grec* » païen ont besoin du salut, Dieu ayant enfermé tout homme dans la condamnation. Jamais l'Ecriture ne concentre son accusation sur un métier — comme le métier des armes — contrairement à nos façons modernes et humanistes d'accuser, qui désignent toujours le coupable dans l'autre que moi, celui qui n'a pas mon métier, ma formation, qui est de « *l'autre classe* », etc. Aux soldats qui viennent demander à Jean le Baptiste : « Et nous que devons-nous faire ? » le prédicateur répond : « Ne dérobez pas et contentez-vous de votre solde ». On peut lire avec soin tout le Nouveau Testament, jamais on ne trouvera la moindre suspicion à l'égard du métier des armes et de l'armée. (C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'un chrétien peut parfaitement envisager une carrière militaire, à condition que l'Etat dont il protégera l'existence soit un Etat politique normal, et non une dictature sanglante ou une quelconque idéocratie dictatoriale.)

N'y a-t-il pas également, dans l'attitude non-violente, une volonté d'échapper au Décret Divin sur l'Histoire, qui veut que l'homme du péché soit obligatoirement l'homme de la contradiction, du conflit et des guerres ? Ne cherche-t-on pas à dissimuler l'affirmation formelle de la Parole de Dieu, qu'il y a un

combat dans l'Histoire de l'homme pécheur et perdu dans son autonomie par rapport à Dieu, à cacher le : « *Je mettrai inimitié* »... déclaratif de Dieu dans Genèse 3. Mais cette fuite hors de « l'inimitié » biblique n'est qu'une fuite hors du cadre dramatique de l'Histoire du salut et de la rédemption, qui lui-même se rassemble dans l'expiation sanglante de la mort du Fils de Dieu, livré « pour nos offenses », « ressuscité pour notre justification ».

L'attitude non violente me paraît donc ne conserver de la Révélation biblique que les grands impératifs et conseils des *Béatitudes* et du *Sermon sur la montagne*, privés du cadre général et de toutes les données de l'histoire du salut, séparés du motif religieux fondamental de la Sainte Ecriture qui est le motif « *création-chute-rédemption* ». C'est précisément ce motif religieux, comme l'a montré DOOYEWERD (*De Christelijke staats-idee*, 1936), qui permet une compréhension de la FONCTION DESTINATIVE de l'Etat politique armé, construit afin de protéger les citoyens contre l'agression d'où qu'elle vienne « en raison du péché » ; il s'agit de la fonction destinative *typique* de la collectivité étatique selon DOOYEWERD ; elle n'épuise pas toute la forme de l'Etat qui trouve son assise ontologique dans un aspect de sens, un *zin-modus* de l'être créé qui n'est autre que l'*aspect juridique* de l'ensemble de la vie humaine sous la loi ; cet aspect de sens juridique possède, comme tout aspect de l'être créé, son « *zin-kern* », son *noyau unique de sens* spécifique, inaliénable, avec son « principe de souveraineté interne ». Cet aspect juridique de sens confère à l'Etat sa FONCTION TYPIQUE FONDATIVE qui est d'organiser la « communauté politique des sujets sous la loi ». Mais, comme le montre DOOYEWERD, l'Etat politique fonctionne dans l'indissoluble relation universelle de sa fonction typique fondative dans l'aspect de sens modal créé juridique, et de sa fonction typique destinative, relation « créaturelle », qui donne à l'Etat politique sa structure concrète caractéristique unissant le droit à l'exercice contrôlé de la force. Récuser au nom d'un impératif moral le fait du monopole de puissance armé, c'est casser cette liaison des deux fonctions engendrant l'Etat politique, et transformer l'Etat en une pure communauté associative de droit ; une mutation en pensée, cognitive et idéale, qui ne correspond à aucune des formes historiquement connues de la puissance politique. Dans une telle doctrine, l'Etat n'est plus alors l'incarnation de la Raison dans l'Histoire, et la Souveraineté absolue de Dieu se trouve a priori limitée à la possibilité d'organiser une communauté d'association entre les hommes, sans jamais pouvoir limiter la violence par la violence dans le cours de l'Histoire et de l'événementialité immanente. Il s'agit là d'une *pétition de principe*, d'une rupture avec l'axiome du Calvinisme sur la Souveraineté majesté du Dieu Trinitaire, qui conduit tout événement de l'Histoire selon le « conseil de sa volonté », en vue d'un plus grand

bien. C'est une sérieuse altération de la théologie de Romains 8 sur « *toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu et qui sont appelés selon son propos* ».

La clé véritable de toute compréhension du lien des deux fonctions *fondative* et *destinative* de la communauté politique réside dans le motif religieux de la Parole « *création-chute-rédemption* » ; hors d'une conscience de ce point de départ absolu de la pensée biblique, il est impossible de saisir la structure de totalité concrète d'un Etat, et le pouvoir du glaive apparaîtra alors comme une régression vis-à-vis de l'éthique, comme une « *grandeur inquiétante* », peut-être comme une monstruosité ! « Toute initiative unilatérale de désarmement de l'Etat ignore le principe fondamental structurel de celui-ci », écrit DOOYEWERD dans *The Christian idea of the state* (p. 41). La critique de l'Etat armé se concentre ainsi sur un problème de PRÉSUPPOSITION de la pensée philosophique : faut-il accepter de tirer toutes les conséquences logiques du triple motif de la Sainte Ecriture, d'appliquer à la connaissance du politique les enseignements de l'Histoire du salut et du point de départ biblique ?

VIII. SIGNE DE CONTRADICTION.

Il est aisé de comprendre, sur les bases d'une conception individualiste de la vie, ou sur les axiomes d'une conception de l'absurdité de l'existence, des déclarations comme : « Je ne me sens personnellement pas lié à mon Etat », « En cas de conflit je me retire dans la campagne » ; « Je ne veux pas me laisser détruire ma vie personnelle », etc. Mais de telles fuites hors du temps sont impossibles à soutenir sur des fondements théologiques *Bibliques*. En tant qu'individu, je ne suis jamais cette bienheureuse abstraction capable de se séparer, de rompre avec tout engagement temporel, tout contact avec cet Etat qui m'a vu naître, qui m'a donné une langue, une culture, des formes précises de pensées, des coordonnées dans l'espace et dans le temps qui constituent mon existence concrète la plus banale et la plus prosaïque. Si je suis aujourd'hui libre de pratiquer telle forme d'occupation choisie, de lire tel livre, de collaborer à telle entreprise collective, d'adhérer à tel parti ou à quelque mouvement de la vie publique, je le dois à cet immense réseau de solidarités dans la vie et dans la mort que constitue une Nation, réelle, avec une Histoire et des conflits, et une forme définie d'Etat politique constitué ; comme le pose RICŒUR dans « *Etat et violence* », cet Etat demeure « mon Etat », une participation de mon existence la plus individuelle et la plus secrète, qu'il est impossible d'abandonner. On ne peut s'abstraire ou se retirer de ce dense tissu de relations, que par une opération

de « mauvaise foi », sans d'ailleurs se sentir entièrement libéré, un peu comme ces défroqués qui ne cessent pas de vivre en pensée, ou dans la dimension de la conscience malheureuse, avec l'Eglise, ou comme ces exclus qui rêvent encore au parti dans leur nouvelle solitude.

Mais, Jésus-Christ, le Seigneur, peut demander plus que la conscience solidaire d'un sujet vis-à-vis de sa nation d'origine ou de son Etat ; il peut réclamer d'un croyant « d'aller là où il ne veut pas », là où la violence visible et patente des hommes déchirés dans leurs conflits est insupportable ; car on oublie trop souvent que c'est précisément cette violence visible — et celle qui se dissimule et se dérobe même sous le voile pudique de la « religiosité » — que le Seigneur a dû supporter pendant son ministère terrestre et que Dieu a supportée malgré lui pendant toute l'Histoire de notre autonomie d'hommes pécheurs. L'attitude inverse entraîne obligatoirement la réponse de Dieu aux plaintes de Job : « Oh ! homme qui es-tu pour oser discuter avec le Dieu de toute perfection de TA propre violence et de tes contradictions ? Qui entreprendra le procès de Dieu ? Qui voudra plaider en tribunal contre Celui qui a porté nos fautes sur le bois ? Qui tentera d'ajouter une charge contre Celui qui a subi cette « grande opposition de la part des pécheurs » ? Qui pourra afficher l'*acquiescentia in se ipso* de sa sincère non-violence, face à l'Eternel, Dieu de toute perfection ? Qui viendra réciter son maigre impératif catégorique face à « l'Homme des douleurs » ?

L'histoire, engendrée par le troisième chapitre de la Genèse, est sous le « signe de la contradiction ». « Je mettrai inimité entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité ». L'homme qui a rencontré Jésus dans sa vie ne peut confesser que sa propre misère et accepter le décret Divin sur le devenir historique de l'humain, tout en sachant qu'il est des décrets qui répugnent à notre bonne conscience, à notre humanisme spontané et naturel, des volontés de Dieu qui nous brisent : « A Dieu ne plaise Seigneur, cela ne t'arrivera point ! » L'idéalisme non-violent situe le sujet qui en accepte les commandements aux antipodes du cadre dramatique des événements de l'Histoire du Salut ; il comporte une conception de la vie et de l'être, qui intègre une béatitude mondaine tranquille, une option pour la paix que pourrait donner « ce monde », le nouveau — et très ancien ! — salut de l'humain par l'humain, la vaste platitude de la douceur du monde et de la vie, la récusation du négatif, la sérénité de l'*aschram* hindouiste et le béatifiant amour du « tout tel qu'il est ». Il comprend la morne « éternité des mondes immobiles », splendide et enchanteur écran de ceux qui veulent oublier,... oublier ce que Jésus connaissait, « car il savait ce qui réside dans le cœur de l'homme ».

IX. POUR UNE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE DE L'HISTOIRE.

Je noterais, au stade où cet opuscule aboutit, que l'erreur non-violente n'est au fond qu'une méconnaissance des principes d'une authentique « *philosophie chrétienne de l'Histoire* ». Il y a quelques années, dans un article paru dans la *Revue Réformée*, « *Pour une philosophie Chrétienne de l'histoire* », le théologien luthérien américain John-Warwick MONTGOMÉRY remarquait qu'en dépit des titres d'édition et de la fréquence des publications consacrées au thème « Christianisme et Histoire », il y avait au xx^e siècle comme une crise de la pensée historique chrétienne, une béance dans la réflexion sur la philosophie de l'Histoire. « Le siècle n'a pas produit son saint Augustin ». MONTGOMÉRY notait que tous les théologiens catholiques, luthériens, ou calvinistes sont bien d'accord pour faire de Christ le « Centre de l'Histoire », mais cette vérité emphatique n'est pas accompagnée d'une véritable réflexion sur la connaissance historique, ses critères et ses normes, d'une pensée des fins de l'Histoire et de la question dépendante des MOYENS.

Je serais d'accord dans l'ensemble avec cette remarque, en mettant à part la pensée très prononcée d'un DOOYEWERD, ou encore celle de J. MARITAIN dans : « *Pour une philosophie de l'Histoire* », ou encore à des auteurs comme BUTTERFIELD ou H.I. MARRON.

Pour ce qui est de la question des moyens d'action dans l'histoire, il faut rappeler que la conception biblique est liée au texte de Genèse 3/15 — liée aussi à la *Parabole du bon grain et de l'ivraie* (Matt. 13), à la loi de double croissance dans l'Histoire du bien et du mal « jusqu'à la moisson » ; Dieu ne retire pas de SON Histoire le mal et la violence des méchants ; le monde où nous habitons contient donc la contradiction, il est occupé par « des justes et des injustes », il est le lieu de la grâce miséricordieuse du Dieu Trinitaire et souverain, qui choisit qui il veut et endurcit qui il veut ; cette Histoire culmine dans la mort expiatoire de Jésus, « livré pour nos offenses », « ressuscité pour notre justification » ; cette Histoire s'achève par l'avènement du séducteur, l'homme du péché, « le fils de perdition qui s'oppose et s'élève contre tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est un objet d'adoration en sorte que lui-même s'assiéra au temple de Dieu, en se présentant lui-même comme étant Dieu (2 Thess 2), « l'Inique que le Seigneur Jésus consumera par le souffle de sa bouche et par l'apparition de sa venue ».

Dans la ligne d'une pensée paulinienne de l'Histoire, il n'est pas réaliste de mettre entre parenthèses l'aspect d'opposition, de conflit que doit nécessairement contenir un devenir « programmé » par une séparation intervenue entre l'homme et Dieu dès les origines — à moins de transformer le récit de Genèse 3

en « mythe-enseignant », et de prétendre à une moralisation de tous les textes qui traitent du conflit irréductible des deux postérités dans la perspective de Genèse 3/15. A ce compte il faut chiffrer la dépense : on se trouve inévitablement dans une forme mixte de « néo-Christianisme », car on enlève de la Révélation l'une des conséquences, pourtant énoncée et thématisée par l'Ecriture, de la chute originelle. A dire vrai, je ne pense pas qu'en interprétant ainsi les textes de la Révélation, on puisse encore maintenir une conception chrétienne de l'Histoire, je ne crois même pas qu'on puisse, sur ces bases, confesser le motif scripturaire de la Rédemption.

Qu'on ne croie pas l'auteur de ces lignes converti à une philosophie de la résignation passive au mal ou à une quelconque forme de machiavélisme politique ! Le « en raison du péché », qui donne à l'Etat sa forme violente, sa « fonction typique destinative » avec le pouvoir du glaive, n'est qu'une des données concernant l'existence de la vie politique ; d'autre part, la loi de double croissance de l'Histoire « en bien et en mal » n'est qu'une des lois fonctionnelles du devenir (MARTAIN appelle cette loi « loi du double progrès contrastant »). Il existe également une loi de « hiérarchisation des moyens », qui inclut l'impératif politique d'être un artisan de paix et de concorde, « d'espérer contre toute espérance », de négocier « jusqu'aux possibilités extrêmes » selon la formule du Chancelier Helmut SCHMIDT ; mais il ne s'agit pas de verser dans l'idéalisme séparateur des conditions réelles de la « Raison politique », celle-ci étant par essence attentive à la distinction du possible et de la situation de fait, de même qu'aux extrêmes dangers et périls d'une navigation dans l'Histoire sans point de repères et de contrôles, aux extravagances de la pure et simple confiance en la parole d'autrui. Comme le disait Paul VALÉRY : ce qui compte dans une négociation ce ne sont pas les pensées, mais les arrières-pensées.

X. LE PROBLÈME DE LA DISSUASION ATOMIQUE.

C'est ce que ARON a appelé dans l'intitulé d'un de ses ouvrages de polémologie « *Le grand débat* ». Le Président de la République vient de déclarer dans une récente Conférence qu'il ferait usage de la force française, au cas où le pays serait victime d'une agression nucléaire ; de nombreuses déclarations d'hommes politiques, de responsables, de journalistes, etc, sont venues ponctuer et commenter cette parole du Chef de l'Etat. Nous ne reprendrons pas ici tout le détail de ces réactions et commentaires. Un prêtre adepte de la non-violence a déclaré et écrit que cette position du Chef de l'Etat était inacceptable du point de vue chrétien.

Je pense qu'effectivement l'existence des armes nucléaires de grande destruction pose à l'humanité et aux responsables politiques un problème de « survie ». Les stratèges le disent : nul ne sait où serait conduit un conflit qui dépasserait quarante ou cinquante détonations atomiques. Ceci pose en fait la vraie question du désarmement international, question vaste car elle implique des régimes politiques très différents, dont les uns sont des démocraties pluralistes à élections libres, où tout se contrôle et où les pouvoirs sont constamment remis en cause légalement par des procédures prévues, alors que les autres sont des régimes du secret, sans opinion publique, sans presse libre, des autoraties à parti unique où les décisions se prennent au fond de quelque palais et à quelques-uns. La vraie nécessité d'un désarmement se heurte aux écueils de cette disparité des unités politiques, et il est actuellement illusoire de prétendre à un dépassement absolu de cette situation, vers un désarmement généralisé. D'autre part, compte tenu de cette impasse, peut-on penser qu'un responsable de la dissuasion puisse tenir un autre langage que celui de la loi du talion ?

En se situant dans le cas évoqué par le Président : supposons que la dissuasion nationale soit « tournée » : un pays Y, doté d'armes nucléaires, détruit cinq villes françaises, a, b, c, d, e. Il y a trois millions de victimes ! Que faire ?

1^o Solution n^o 1 : les responsables du pays céderent et accepteraient la domination ; c'est un choix historique ; par exemple pour préserver le reste intact de notre territoire.

2^o Solution n^o 2 : les responsables n'accepteraient pas de céder, ils se refusent à imaginer les responsables d'une telle action en train de fumer tranquillement des cigarettes américaines d'importation, tout en évoquant les joies de leur domination mondiale sans partage ; c'est la riposte graduée : destruction proportionnée aux destructions subies et 10 grandes villes du pays Y subissent un sort fatal quelques heures après l'agression initiale ; choix également historique ; je demande : a-t-on le droit bibliquement de condamner la solution n^o 2 ? C'est le « grand débat » étendu à ses implications éthiques les plus vastes ; il faut me semble-t-il réfléchir aux implications les plus vastes d'une entreprise MONDIALE de domination, qui s'inaugurerait par une grande initiative nucléaire : une semblable entreprise de domination ne fera-t-elle pas encore plus de victimes innocentes, si elle réussit, que si elle est contrée dès le départ par l'usage de la dissuasion ? C'est ici que se trouve utilisée la notion biblique de l'action violente mauvaise « en vue d'un plus grand bien ». Cette notion est légitime, en tant que réponse à une agression déjà subie, et les arguties de la non-violence ne peuvent rien changer à ce fait. Il s'agirait, dans la solution n^o 2, non de vengeance, ou de volonté de destruction ; mais d'empêcher à tout prix que la terre entière ne

devienne un immense camp de détention, avec la France comme « baraque la plus joyeuse du camp ».

Pourachever cet article, j'évoquerais les images insupportables du film de Joseph LOSEY : « *Monsieur Klein* ». Un pays soumis, collaborant avec les occupants, la paix, la douceur, un peu de la joie de vivre sauvegardés pour chacun, mais les fonctionnaires FRANÇAIS, la police FRANÇAISE, l'armée FRANÇAISE, chargés d'arrêter les Juifs, d'en livrer cinquante mille aux Nazis, et un fonctionnaire FRANÇAIS, ajoutant à la liste exigée des Allemands : les enfants et les bébés.

Jean CADIER (1898-1981)

Il a été, et il a fait, bien des choses depuis son temps d'étudiant à la Faculté de Montauban jusqu'à sa mort temporelle. Mais, pour moi comme sans doute pour plusieurs autres anciens, il a d'abord été, il a surtout été, le « Brigadier de la Drôme ».

Durant la décennie et demie qui a précédé la Seconde Guerre Mondiale, la Brigade Missionnaire de la Drôme a vécu une merveilleuse aventure. Dieu s'est alors servi d'une équipe de pasteurs-évangélistes pour interpeller les protestants français et les ramener à l'obéissance à Sa Parole.

La Foi réformée — celle-là-même qu'enseignait à la même époque Auguste LECERF à la Faculté de Paris — renaissait et un frémissement d'espérance s'emparait de beaucoup. Je me suis souvent demandé pourquoi le feu de cette Foi, qui paraissait devoir embraser les Eglises réformées de notre pays, est allé, si tôt après, diminuant jusqu'à sembler presque s'éteindre.

Les impasses de la théologie dialectique ? les bouleversements apportés par la Guerre ? la décomposition du « régime presbytérien-synodal » ? la politisation de trop de pasteurs ?

Nos infidélités, nos trop grandes infidélités, sûrement.

Un terrible jugement de Dieu est en tout cas passé sur nos Eglises réformées en France après qu'elles eurent refusé ce qui leur était alors si merveilleusement offert.

Jean CADIER, pasteur et docteur de l'Eglise, s'efforça de tenir bon jusqu'au bout, alors qu'une vague d'hérésies montait jusqu'à tout — ou presque — recouvrir.

Je sais que son temps de Brigadier lui revenait, irrésistible, à la mémoire, dans les dernières années de sa vie, comme un temps qui lui était plus cher que les autres. Et, lorsqu'il vint raconter l'histoire de la Brigade aux étudiants de la Faculté d'Aix-en-Provence, il y a quelques années, son émotion, sa vigueur renouvelée, la fermeté de sa pensée, ses accents prophétiques, nous frappèrent tous.

C'est la Foi réformée retrouvée, celle de l'*Institution chrétienne* de CALVIN, celle de nos Confessions de foi, qui donna au Réveil des années de la dernière avant-guerre — Réveil trop bref dans le temps, trop borné dans l'espace — ce qu'il a eu de plus original... et de plus fort.

Mais voici qu'une fois de plus la Foi réformée renaît en France. Puisse l'exemple de Jean CADIER et de ses compagnons nous servir ! Et Dieu veuille lever le temps de Son jugement pour que vienne enfin le renouveau et la réformation de l'Eglise !

Pierre COURTHIAL (*)

« *L'heure du Réveil est venue pour l'Eglise de France... Sur l'ordre de Dieu, prenez position pour le Réveil, et vous verrez les âmes répondre à l'appel d'En-Haut. Mais rappelons-nous que le Réveil n'est qu'un moyen. Le but, c'est Lui. Le but, c'est Sa Gloire.*

Regardons à notre Sauveur. Ne retardons pas par nos doutes, par nos orgueils, par nos révoltes, l'heure de Sa Gloire... Nous L'aimons. Nous croyons en Lui. Alors, livrons-nous à Lui, pour qu'en nous et par nous, Il triomphe, pour qu'en nous et par nous Il soit glorifié ».

Jean CADIER

(Les Cahiers du Matin Vient, n° 2, 1^{er} mars 1980).

(*) Pour compléter cette brève notice, veuillez vous reporter à l'article de Pierre MARCEL, *Les 80 ans de Jean CADIER, Revue Réformée*, N° 115 (1978).

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXXI 1980

BERTHOUD, Pierre, *Le Thème de Genèse 1 à 11*, XXXI, N° 122, p. 250 à 264.

BLOCHER, Henri, *Calvin infralapsaire*, XXXI, N° 123, p. 270 à 276.

COURTHIAL, Pierre, *Note sur Jean 3/12*, XXXI, N° 123, p. 265 à 269.

DAUMAS, Jean-Marc, *L'Histoire de la critique du Pentateuque dans le cadre de la critique biblique*, XXXI N° 122, p. 217 à 232.

Que ton règne vienne ! XXXI, N° 124, p. 325 à 335.

EDGAR, William, *Le discernement de l'erreur*, XXXI, N° 122, p. 233 à 241.

GONIN, Marc François, *César Malan*, *La théologie de la grâce*, XXXI, N° 123, p. 277 à 283.

HOFFMANN, Jean G. H., *Travail et Foi*, XXXI, N° 122, p. 242 à 249.

JONES, Peter, *Y a-t-il deux types de prophéties dans le Nouveau Testament ?* XXXI, N° 123, p. 303 à 318.

MARCEL, Pierre, *Calvin & Copernic. La légende ou les faits ? La Science et l'Astronomie chez CALVIN*, XXXI, N° 121, p. 1 à 212.

MARCEL, Pierre, *Notice bibliographique*, XXXI, N° 123, p. 319 à 322.

PROBST, Alain, *Le Chrétien et la violence*, XXXI, N° 124 p. 336 à 350.

WELLS, Paul. *La notion de « Parole de Dieu » revue et corrigée*, XXXI, N° 123, p. 284 à 302.

BIBLIOGRAPHIE

WIDMER, Gabriel-Ph., *L'aurore de Dieu au crépuscule du XX^e siècle*. (Alain G. Martin.) XXXI, N° 123, p. 324.

Invocation du nom de Dieu et Constitution fédérale (ouvrage collectif). (Alain G. Martin), XXXI, N° 123, p. 323.

LA REVUE RÉFORMÉE

Abonnements, envois de fonds et dons

Il ne nous est pas possible de répercuter d'une année à l'autre une hausse de 50 % des frais d'impression, notre Imprimeur étant désormais dans l'impossibilité de nous faire bénéficier des conditions exceptionnelles dont il nous a amicalement gratifiés pendant des années.

Nous proposons donc à nos abonnés une hausse de 20 % seulement pour 1981, espérant pouvoir ajuster nos prix au cours des prochaines années.

Nous indiquons donc deux prix différents :

1. le *prix de l'abonnement* auquel nous livrons notre Revue en France et à l'étranger.

2. le « *coût réel* » (+ 30 %) entre parenthèses. Nous nous proposons de solder cette différence par quelques dons exceptionnels, ou de nouveaux abonnés.

1981

FRANCE : *Secrétariat et Commandes* : 10 rue de Villars, F. 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Abonnements et dons : M. Jean MARCEL (à l'exclusion de toute autre mention).
23, rue de Tourville, 78100 Saint-Germain-en-Laye, C.C.P. Paris 7284. 62 M.

Abonnement : 55 F (Coût réel : 72 F). Solidarité : 100 F.

Pasteurs et étudiants : 36 F (coût réel 48 F). Solidarité : 70 F.

BELGIQUE : M. le pasteur P.A. dos S. MENDES, Place A.-Bastien, 2, 7000 Mons-Ghlin.
Compte courant postal 001-0204177-68.

Abonnement : 425 Fr. b. (Coût réel : 550 Fr. b.). Solidarité : 800 Fr. b.
Pasteurs et étudiants : 290 Fr. b. (Coût réel : 375 Fr. b.), Solidarité : 600 Fr. b.

ESPAGNE : M. Felipe CARMONA, Andrés Febrer, 31, Barcelona 19. Cuenta corriente postal N° 3.593.250 Barcelona.

Abono Anual : 850 pesetas.

Para pastores y responsables : 450 pesetas.

ETATS-UNIS, CANADA : F.W. FAXON C°, 15 Southwest Park, Westwood, Mass. 02090 U.S.A.

Abonnement : Francs Français 60,00 (du 1.1. au 12.31). Env. \$ 14,00.

GRANDE-BRETAGNE : Dr David HANSON, Milverton Lodge, 3, Ottawa Place Chapel Allerton, Leeds LS7 4LG.

Abonnement : £ 6, Student sub. £ 4,00.

ITALIE : Libreria di Cultura Religiosa, Piazza Cavour 32, Roma, C.C. Postale 14013007.

Abonnement : lires 9.000.

Pasteurs et assimilés, étudiants : lires : 6.000.

PAYS-BAS : Mme F.J.A. de ROO-PANCHAUD, « L'Abri », Hofakkers, 18, Zuidlaren. (Dr), Giro 1376560.

Abonnement : Florins 26 (Coût réel : Fl. 34). Solidarité : Fl. 50.

Etudiants : Florins 17 (Coût réel : Fl. 22).

SUISSE : M. Roger BURNIER, Beauséjour 16, 1003 Lausanne. Compte postal : 10. 6345.

Abonnement : Frs suisses : 24 (Coût réel : Fr. s. 31). Solidarité Fr. s. 50.

Etudiants : Frs suisses : 16 (Coût réel : Fr. s. 20).

TOUS AUTRES PAYS : Fr. F. 60
(sans supplément de port)

PUBLICATIONS DISPONIBLES

1^o Au Siège de *La Revue Réformée*, 10, rue de Villars, 78100 Saint-Germain-en-Laye, (France). C.C.P. Pierre MARCEL, 3456.23 H. Paris. 15 % de réduction, (Franco, pour la France) pour commandes adressées au siège de la Revue.

John MURRAY, <i>Le Divorce</i> , 2 ^e Edition	F 25.—
John KNOX, <i>Lettre à un Jésuite nommé Tyrie</i> . Traduction, introduction et notes par Pierre Janton	15.—
<i>Le Petit Catéchisme de Westminster</i>	15.—
<i>Liberté et Communion en Christ</i> , Déclaration de Berlin 1974 sur l'Ecuménisme	12.—
Alain PROST, <i>La Théorie générale des Cercles de Lois en Philosophie réformée</i> , Brève analyse de la Théorie générale de la nature créée, chez Herman DOOYEWEERT, Tirage Xérox. 138 p. franco Frs	Manque
<i>Dans quel sens la Bible est-elle la Parole de Dieu ? Rapport de la commission biblique désignée par l'Épiscopat Luthérien Suédois</i>	15.—
<i>Ta Parole est la Vérité</i> , Conférences du Congrès de Théologie Evangélique de Paris 1968	20.—
Rudolf GROS, <i>Introduction à l'Evangile selon saint Marc</i> , Présentation de J.G.H. Hoffmann	15.—
Birger GERHARDSSON, <i>Mémoire et Manuscrits dans le Judaïsme rabbinique et le christianisme primitif</i>	15.—
<i>Canons du Synode de Dordrecht (1618-1619)</i>	10.—
Jean CALVIN,	
<i>Les Béatitudes, Trois prédications</i>	14.—
<i>Sermons sur la prophétie d'Esaias LIII</i>	20.—
<i>L'annonce faite à Marie et à Joseph</i>	12.—
<i>Le cantique de Marie</i>	12.—
<i>Le cantique de Zacharie</i>	12.—
<i>La naissance du Sauveur</i>	12.—
<i>Les quatre fascicules sur la Nativité, ensemble</i>	36.—
Théodore de BÈZE, <i>La Confession de Foi du Chrétien</i> , Texte modernisé, Introduction, préface et notes de Michel Réveillaud	40.—
Pierre LECERF :	
<i>La Prière, Le Péché et la Grâce</i>	Epuisé
<i>Des moyens de la Grâce</i>	15.—
Pierre MARCEL :	
<i>CALVIN et COPERNIC, La Légende ou les Faits ? La Science et l'Astronomie chez Calvin</i> . 210 p.	45.—
<i>La Confirmation doit-elle subsister ? Théologie Réformée de la confirmation</i>	20.—
<i>Le Baptême, Sacrement de l'Alliance de Grâce</i>	Epuisé
<i>L'Actualité de la Prédication</i>	20.—
<i>Christ expliquant les Ecritures</i>	10.—
<i>L'Humilité d'après Calvin</i>	10.—

2^o A la Librairie Protestante, 140 Bd Saint-Germain, Paris 6^e
(Tarif Librairie)

Pierre MARCEL :		
<i>A l'Ecole de Dieu, Catéchisme réformé</i>	20.—	
<i>A l'Ecoute de Dieu, Manuel de direction spirituelle</i>	Epuisé	
<i>La Confession de Foi des Eglises réformées en France</i> , ou Confession de La Rochelle. Format de poche, « Les Bergers et les Mages »	3.50	
Jean CALVIN :		
<i>Institution de la Religion chrétienne</i> , Nelle Ed. Tomes I-II : 60 ; T. III : 50 ; T. IV : 60. Les trois volumes ensemble :	135.—	
<i>Commentaire sur le livre de la Genèse</i> , relié	65.—	
<i>Commentaire sur l'Evangile de Jean</i> , relié	65.—	
<i>Commentaire sur l'Epître aux Romains</i> , 2 ^e Ed.	40.—	
<i>Commentaires sur les Epîtres aux Galates, Ephésiens, Philippiens, Colossiens</i> , relié	40.—	
<i>La vraie façon de réformer l'Eglise</i>	25.—	
<i>Petit Traité de la Sainte Cène</i> , Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages »	5.—	